



La Comédie de Genève

Identification

Type d'entité : Collectivité

Forme(s) autorisée(s) du nom : La Comédie de Genève

Autre(s) forme(s) du nom : Théâtre de la Comédie de Genève

Description

Dates d'existence :

Automne 1909-

Histoire

C'est en 1909 qu'Ernest Fournier, acteur et metteur en scène genevois, fonde la troupe de la Comédie "dans le but de travailler au développement littéraire, artistique et moral du public." (Procès-verbal du Conseil municipal de Plainpalais, séance du 19 avril 1910) Les premières représentations sont données à la Salle communale de Plainpalais qui vient alors d'être construite. Cependant, les conditions du bail étant passablement contraignantes - la Commune se réserve notamment le droit de disposer des locaux pour d'autres usages par le biais d'un avertissement émis huit jours à l'avance - le projet de construire un bâtiment réservé exclusivement au théâtre s'impose rapidement. C'est ainsi qu'Ernest Fournier parvient, par le concours de fonds privés, à constituer une société immobilière par actions. Cette dernière acquiert un terrain au boulevard des Philosophes destiné à accueillir le nouveau bâtiment entièrement dévolu à la Comédie. Après dix-huit mois de travaux, l'immeuble du Théâtre de la Comédie est inauguré le 24 janvier 1913. La capacité de la salle de représentations - environ 800 places - en fait le plus important théâtre dramatique de Genève.

Cinq ans après la création de la Comédie, en période d'incertitudes économiques, la Société auxiliaire du Théâtre de la Comédie est fondée le 24 mars 1914 dans la perspective d'offrir un appui, non seulement matériel, mais également moral et artistique à l'entreprise d'Ernest Fournier. La Société tâchera de trouver les ressources nécessaires pour couvrir, en partie, les déficits éventuels d'exploitation du théâtre et pour lui permettre de monter des pièces qui entraîneraient des dépenses spéciales, notamment pour ce qui concerne les oeuvres d'auteurs suisses. En outre, une commission de

lecture, qui a pour tâche de donner son préavis sur les pièces que la Comédie entend jouer, ainsi que d'en proposer d'autres, est également nommée. (Montandon [1949] et "Journal de Genève" du 1er avril 1914) La Société auxiliaire est vraisemblablement dissoute à la fin des années 1950 ou au début des années 1960.

En 1939, après le décès d'Ernest Fournier, et à la suite d'un intermède de deux ans pendant lequel le théâtre est dirigé conjointement par un administrateur artistique, Marius Portier, et par un administrateur commercial, le comédien et metteur en scène français Maurice Jacquelin succède à Fournier.

Dans le même temps, la Comédie est en proie à des problèmes de gestion endémiques. A plusieurs reprises, la Société d'exploitation, qui se constitue en Société nouvelle d'exploitation de la Comédie (SNEC) en 1939, dépose des demandes de subventions extraordinaires auprès de la Municipalité. Une étude est menée pour déterminer si le Grand Théâtre, qui connaît également une période difficile, pourrait être utilisé à des fins de représentations d'art dramatique, et ainsi décharger la SNEC du loyer qu'elle paie à la Société immobilière de la Comédie pour la location du bâtiment, sis au boulevard des Philosophes. Cette solution ne sera finalement pas retenue pour des raisons d'ordre technique, mais elle témoigne des soucis administratifs et financiers que connaît la Comédie en cette période de troubles. Néanmoins, la volonté de soutenir les activités de la Comédie, dont la valeur artistique et la valeur pédagogique sont largement reconnues, ne cesse d'être réaffirmée par les pouvoirs publics. Dans un rapport de commission "ad hoc" présenté en 1944 devant le pouvoir législatif de la Ville de Genève, il est dit à propos de la Comédie que "ses spectacles relèvent le niveau intellectuel de la cité et ses matinées classiques constituent, pour la jeunesse des établissements d'études secondaires, la plus utile comme aussi la plus agréable et la plus vivante des leçons de littérature." (Mémorial de séances du Conseil municipal, 3 octobre 1944)

En 1947, devant le risque de voir la Comédie sans "murs" pour donner ses représentations à cause d'une augmentation de loyer considérable, de l'ordre d'une dizaine de milliers de francs, exigée par la Société immobilière de la Comédie, le bâtiment est finalement racheté par la Ville de Genève. En effet, la Municipalité, reconnaissant le risque d'appauvrissement culturel pour la Cité qu'aurait représenté la disparition d'un théâtre de comédie de renommée européenne, décide de racheter l'immeuble qui loge le théâtre et de le mettre gracieusement à disposition de celui-ci.

A la suite de la démission de Maurice Jacquelin en 1959, c'est le comédien et metteur en scène genevois André Talmès qui prend la direction de la Comédie.

En janvier 1963, un crédit de 955'000 francs est voté par le Conseil municipal de la Ville de Genève en vue de la modernisation de divers locaux et installations du Théâtre de la Comédie. Il s'agit de la plus importante rénovation du bâtiment depuis sa construction en 1913. (Mémorial des séances du Conseil municipal, 22 janvier 1963)

La Comédie est également active au sein du milieu théâtral genevois. En effet, en 1967, les théâtres institutionnalisés du Canton se réunissent au sein du Cartel des théâtres dramatiques de Genève (CTD) dans le but de favoriser le

développement de l'art dramatique dans l'agglomération genevoise. Le cartel est constitué du Théâtre de la Comédie, du Théâtre de Carouge, du Nouveau Théâtre de Poche et du Théâtre de l'Atelier, lequel sera par la suite absorbé par le Théâtre de Carouge. En mai 1976, le Théâtre Mobile rejoint les rangs du cartel. Les principaux objectifs poursuivis par le CTD sont l'amélioration des conditions de production des spectacles réalisés à Genève, le développement du réservoir de spectateurs afin qu'il soit plus représentatif de toutes les couches de la population, ainsi que l'amélioration de l'équipement théâtral de l'agglomération genevoise. L'atteinte de ces objectifs se concrétise principalement par une rationalisation des efforts grâce à une étroite coordination sur les plans administratifs et techniques entre théâtres membres, par une activité permanente de promotion (lobbying) auprès des Autorités municipales et cantonales, et par une activité constante d'information du public. (Statuts 1967)

Fait notable, en 1972, la Société nouvelle d'exploitation du Théâtre de la Comédie et le Nouveau Théâtre de Poche de Genève signent un accord d'association dans le but de concentrer les moyens de production des deux théâtres et d'en rationaliser l'emploi. Ce régime d'association est, entre autres, établi dans l'idée de procéder, à terme, à la fusion des deux théâtres. La direction est assurée collégialement par les directeurs artistiques du Théâtre de la Comédie et du Nouveau Théâtre de Poche, André Talmès et Richard Vachoux respectivement, et par le directeur administratif des deux théâtres Michael Steel. Les décisions sont, quant à elles, prises à l'unanimité. Les principaux objectifs visés par cet accord sont la définition précise des buts artistiques des deux théâtres - le Théâtre de la Comédie étant un théâtre de répertoire, alors que le Nouveau Théâtre de Poche est un théâtre de recherche ou d'essai -, l'amélioration des conditions sociales des comédiens et metteurs en scène, la rationalisation des compétences, l'établissement d'un plan de prospective en vue de toucher un public plus large et finalement la recherche de nouvelles formes de spectacles. (Accord d'association 1972)

En 1974, Richard Vachoux est nommé directeur de la Comédie. Pendant un an, il assure simultanément la direction de la Comédie et du Nouveau Théâtre de Poche, avant de se dédier entièrement à la direction de la scène du boulevard des Philosophes.

C'est à son initiative, par ailleurs, que l'Association des amis de la Comédie, qui a pour but de susciter un intérêt au sein de la population pour les activités théâtrales de la Comédie, est créée en 1976. En 1988, elle étend son activité au Poche. Cependant, en novembre 1996, l'Association des amis de la Comédie et du Poche-Genève est dissoute. En effet, le paysage théâtral genevois s'étant fortement modifié en vingt ans, les besoins des théâtres ne sont plus les mêmes, et Claude Stratz, alors directeur de la Comédie, émet des doutes quant à la viabilité de l'association. La Comédie s'étant par exemple dotée d'un responsable de l'organisation des animations, l'un des buts fondamentaux de l'association entre dès lors en conflit avec ce poste nouvellement créé.

A la fin des années 1970, la Comédie connaît une grave crise financière. Cette situation préoccupante pousse les autorités de la Ville à procéder à l'analyse de la situation du théâtre à Genève, et à se pencher plus particulièrement sur celle du Théâtre de la Comédie et sur celle du Théâtre de Poche. En septembre 1977, le Conseil administratif dépose

une proposition au Conseil municipal en vue de la création d'une "fondation d'intérêt communal public" chargée de l'exploitation de ces deux théâtres. C'est ainsi qu'en 1980, suite au rapport de la commission des beaux-arts, de la culture et du tourisme chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif, la Fondation d'art dramatique de Genève (FAD) est instituée. Elle a pour mission principale d'assurer l'exploitation du Théâtre de la Comédie ainsi que du Nouveau Théâtre de Poche en y organisant des représentations d'art dramatique.

Les années 1982 à 1989 sont fortement marquées par le metteur en scène d'origine vaudoise, Benno Besson, lequel permet à la Comédie de se forger une solide réputation internationale. Cependant, à la fin de son premier mandat, devant le refus de la FAD de renégocier les termes de son contrat, Besson décide de quitter la direction de la Comédie. Matthias Langhoff est le candidat favori pour lui succéder. Mais, le Conseil administratif juge les conditions posées par ce dernier comme étant excessives. Ces dernières ont d'ailleurs donné lieu à la publication intitulée "Le Rapport Langhoff. Projet pour le Théâtre de la Comédie de Genève", dans laquelle le metteur en scène mène une réflexion sur la manière de pratiquer un théâtre novateur et de qualité. Les autorités de la Ville n'entreront pas en matière. Finalement, c'est au comédien Claude Stratz que l'on attribue la direction de la Comédie. Anne Bisang, jeune metteur en scène et première femme à occuper ce poste, lui succède en 1999.

Zones géographiques

De décembre 1909 à janvier 1913, la troupe de la Comédie donne ses représentations à la Salle communale de Plainpalais (Maison communale de Réunions), sise rue de Carouge 52.

Dès fin janvier 1913, le Théâtre de la Comédie s'installe dans le bâtiment portant le même nom, sis au boulevard des Philosophes 6.

Statut juridique

De 1911 à 1980, le Théâtre de la Comédie est constitué en société coopérative. De 1911 à 1939, cette dernière porte le nom de "Société coopérative d'exploitation de la Comédie", puis, en 1939, elle se constitue en "Société nouvelle d'exploitation du Théâtre de la Comédie de Genève" (SNEC). (03.PV.98, 11 août 1939)

Depuis 1980, le Théâtre de la Comédie est administré par la Fondation d'art dramatique de Genève ("fondation d'intérêt communal public").

Fonctions et activités

Lorsqu'Ernest Fournier fonde la troupe de la Comédie en 1909, il affirme vouloir "travailler au développement littéraire, artistique et moral du public". C'est dans cette perspective que le premier directeur du Théâtre de la Comédie, qui n'est pas un tenant de l'avant-garde théâtrale, s'attache tout au long de sa carrière à présenter des pièces dramatiques du répertoire classique français, non sans quelque ouverture vers le répertoire contemporain. Il présente par exemple en première mondiale des oeuvres de Romain Rolland, de Bernstein, de Lavedan, ou encore de Claudel. Néanmoins, ce sont avant tout des pièces de Molière, Racine, Corneille, Marivaux, Musset ou Giraudoux qui sont jouées sur les planches du théâtre. Jusqu'en 1937, pas moins de 750 spectacles sont présentés au public genevois sous la direction de Fournier.

Maurice Jacquelin, qui prend les rênes de la Comédie en 1939, se situe dans la droite lignée de son prédécesseur. Notamment, la mission pédagogique poursuivie par Fournier est partagée par son successeur qui instaure dans cet esprit les "Matinées classiques et littéraires" pour la jeunesse. En outre, les années de guerre ont pour conséquence l'engagement de comédiens français en exil au sein de la troupe, tels que Guy Tréjan ou encore Gérard Oury. L'emprunte parisienne va d'ailleurs marquer pour de longues années le Théâtre de la Comédie. Jacquelin sera le premier à faire venir Marcel Karsenty, haut représentant du théâtre de boulevard parisien, sur les planches genevoises. Il est également à l'origine de la suppression, en 1948, de la troupe permanente de la Comédie ; dorénavant les comédiens sont engagés au spectacle.

Suite à la démission de Maurice Jacquelin en 1959, c'est le comédien et metteur en scène genevois André Talmès qui prend la direction artistique de la Comédie, alors qu'Edouard Nerval est nommé directeur technique. Cette période est principalement marquée par la très forte représentation des galas Karsenty-Herbert dans la programmation de la saison théâtrale. En outre, des liens nouveaux sont tissés avec la Comédie française, dont Talmès engage les comédiens les plus en vue. En effet, le souci de plaire au public, friand de productions parisiennes, semble guider son style de direction. Néanmoins, pendant ses dernières années de direction, André Talmès fait la part belle aux jeunes metteurs en scène, tels que Gérard Carrat, Philippe Mentha ou encore Richard Vachoux.

Lorsque Talmès se retire de ses fonctions en 1974, c'est à ce dernier qu'est confiée la direction de la Comédie. Après une année de direction conjointe du Théâtre de Poche et du Théâtre de la Comédie, Richard Vachoux se consacre entièrement à la scène des Philosophes. Afin de renouer avec les objectifs premiers de Fournier, Vachoux rompt avec les galas Karsenty-Herbert et oriente la programmation vers des productions locales qui trouvent leurs fondements dans la tradition française. Il confie à des metteurs en scène genevois les textes classiques de Molière, Victor Hugo, Diderot, Musset, Wedekind et Tchekhov. Dans le même temps, il fait venir des spectacles dont les mises en scène ne sont pas connues du public genevois, tels que le Roi Lear, mis en scène par Strehler, ou encore Lorenzaccio, mis en scène par Otomar Krejca. La poésie n'est pas en reste : un "Théâtre poétique", qui peut accueillir 80 spectateurs lors de représentations qui sont proposées au public à 18h30, est aménagé au foyer du théâtre. La Comédie, sous Vachoux, entend s'affirmer comme un théâtre de grand répertoire, ancré dans la réalité locale. Son directeur, selon ses propres termes, veut "faire

sortir [la Comédie] d'un certain immobilisme sociologique afin qu'elle s'ouvre à toutes les générations de la société et qu'elle ne se limite plus au service d'un seul public." Seulement, cette période est aussi placée sous le signe de grandes difficultés financières ; le nombre d'abonnés diminue de plus de moitié pendant cette période. A la fin des années 1970, cette situation alarmante pousse les autorités municipales à mettre en place la Fondation d'art dramatique, dont la fonction première est d'administrer les théâtres dont elle a la charge (Théâtre de la Comédie et Nouveau Théâtre de Poche), ce qui permet aux directeurs de se consacrer entièrement à la création artistique.

En 1982, lorsque Benno Besson revient en Suisse après vingt ans d'absence pour diriger le Théâtre de la Comédie, c'est avec "L'Oiseau vert" d'après Carlo Gozzi qu'il décide d'ouvrir la saison théâtrale. Cette mise en scène connaît un retentissement international. La pièce est jouée pendant plusieurs saisons, jusqu'en 1986, aussi bien en Europe qu'au Canada. Elle marque le début d'une longue série de tournées réalisées par la Comédie. Du reste, "L'Oiseau vert" reçoit en 1983 le Trophée du Théâtre du Syndicat de la Critique française. En outre, en parallèle à son activité à la Comédie, Besson met en scène une série de spectacles pour d'autres théâtres pendant cette période, notamment "Mann ist Mann" de Brecht présenté au Schauspielhaus de Zürich en 1988. Ainsi, s'il est un directeur qui a su donner une aura internationale à la Comédie, il s'agit bel et bien de celui qui fut le collaborateur de Bertolt Brecht au Berliner Ensemble.

En 1989, Claude Stratz, alors nouveau directeur de la Comédie, décide d'inaugurer la saison théâtrale avec une pièce du dramaturge sicilien Luigi Pirandello. Il met en scène "Chacun à son idée" qui connaît un immense succès à Genève et à Strasbourg. Mais le pari est risqué, la pièce n'a plus été jouée en France et en Italie depuis 1961. En revanche, elle véhicule les fondements sur lesquels Stratz entend établir son mandat, à savoir que le théâtre est "un jeu qui s'empare du réel, qui le commente, l'éclaire, cherche à lui donner forme." (Aguet, Stratz 1999) Claude Stratz pratique un théâtre éclectique qu'il revendique d'ailleurs. Il a pour ambition de "confronter différentes esthétiques, différentes pratiques plutôt que de tabler sur le plus petit dénominateur commun." (Journal de Genève, 1er octobre 1994, cité in Aguet, Stratz 1999) La programmation de la saison 1994-1995 illustre bien ce propos. Se côtoient à l'affiche "Fantasio de Musset", "Bez Viny Vinovatye" d'Ostrovski, joué en russe, ainsi que "Les Liaisons dangereuses" d'après Laclos, interprété par Christopher Hampton, joué en langue anglaise. En 1999, c'est un directeur acclamé par la critique qui quitte la Comédie et qui cède sa place à Anne Bisang.

Textes de référence

CH AVG, COGE.B.2/1, "Statuts de la Société nouvelle d'exploitation du Théâtre de la Comédie de Genève" (1939)

CH AVG, FAD.H.4/2, "Statuts de la Société nouvelle d'exploitation du Théâtre de la Comédie de Genève" (1971)

CH AVG, P.01.PV/8-9, Procès-verbaux du Conseil municipal de Plainpalais (1909-1913)

CH AVG, P.01.MM/3-9, Mémoires du Conseil municipal de Plainpalais (1909-1913)

CH AVG, P.03.CRA.1, Compte rendu administratif de la Commune de Plainpalais (1906-1911)

Organisation interne

A l'instar du Nouveau Théâtre de Poche, le Théâtre de la Comédie est géré par la Fondation d'art dramatique de Genève (FAD), "fondation d'intérêt communal public". Cette dernière nomme les directeurs, dont la liberté artistique est garantie, ainsi que les directeurs administratifs de ces deux théâtres. Par ailleurs, elle a pour mission de redistribuer les subventions reçues par la Ville et le Canton de Genève aux théâtres dont elle assure la gestion. Les bâtiments (théâtres) sont gracieusement mis à disposition de la FAD par les autorités municipales. Le but principal étant de permettre l'accès du plus large public à des spectacles de qualité. (Statuts adoptés par le Conseil municipal le 28 mars 1979, approuvés par le Grand conseil le 14 mars 1980). (Pour une description complète du fonctionnement de la FAD, se référer à la notice d'autorité de ladite fondation.)

Avant la création de la Fondation d'art dramatique en 1980, c'est la Société nouvelle d'exploitation de la Comédie (SNEC) qui gère le Théâtre de la Comédie. Cette dernière est constituée de trois organes : l'Assemblée générale des associés, le Conseil d'administration et les Contrôleurs des comptes. L'Assemblée générale des associés constitue le pouvoir suprême de la société, elle se réunit une fois par an en séance ordinaire et a, entre autres, pour fonction de nommer les administrateurs de la société et d'approuver les comptes d'exploitation et le bilan. Le Conseil d'administration, composé de 7 à 14 membres, se réunit au moins trois fois par an. Un des membres représente obligatoirement le Conseil administratif de la Ville de Genève et est désigné par celui-ci. Le Conseil est notamment chargé de nommer et de révoquer le directeur, d'engager le personnel administratif ainsi que celui de scène et de salle, de veiller à la saine gestion financière du théâtre, et d'établir le budget financier d'exploitation pour la saison théâtrale à venir, avant de le soumettre en temps voulu au Conseil administratif de la Ville de Genève. En effet, dès 1936 un droit de regard sur les comptes de la Comédie est attribué au pouvoir exécutif de la Ville, en raison de demandes de subventions accrues de la part de la Société d'exploitation. (Arrêté du Conseil municipal du 4 décembre 1936) Il est à noter que la Ville de Genève subventionne le Théâtre de la Comédie depuis 1932 (Budget de la Ville de Genève, 1932). Le Conseil d'administration désigne, en outre, un Président ainsi que 2 à 4 membres qui forment le Bureau chargé de l'expédition des affaires courantes. Il se réunit aussi souvent que nécessaire. Enfin, le Conseil peut, s'il le juge nécessaire, créer des commissions permanentes ou occasionnelles. Les Contrôleurs des comptes, qui sont désignés annuellement par l'Assemblée générale, sont au nombre de deux. Ils peuvent être choisis en dehors de la société, sont rééligibles et peuvent être remplacés par une société fiduciaire.

Relations

Relation 1

Nom et code d'immatriculation : Fondation d'art dramatique

Type de relation : Relation hiérarchique

Description de la relation : La Fondation d'art dramatique de Genève gère le budget général du Théâtre de la Comédie. En outre, elle est responsable du recrutement du directeur artistique ainsi que du personnel administratif du théâtre.

Dates de la relation : 1980-

Relation 2

Nom et code d'immatriculation : Nouveau Théâtre de Poche

Type de relation : Relation d'association

Description de la relation : Le Nouveau Théâtre de Poche (NTP), de même que la Comédie, est administré par la Fondation d'art dramatique (FAD).

Dates de la relation : 1980-

Contrôle de la description

Code d'identification : CH.AVG.COGEISAAR

Code d'identification du service : CH-001140-3 Archives de la Ville de Genève

Règles ou conventions :

Notice établie conformément à la norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles (2e édition, 2004) (ISAAR(CPF))

Forme autorisée du nom établie par les Archives de la Ville (AVG)

Statut (Niveau d'élaboration) : Notice publiée

Etat de la notice : Notice nouvelle

Niveau de détail : Notice d'autorité complète

Date de création, de révision ou de destruction :

Septembre 2010. Création : Franca Stahl

Langue et écriture : Français (Suisse)

Sources

AGUET, Joel, STRATZ, Claude, "Dix saisons à la Comédie de Genève, 1989-1999", Comédie de Genève, Fondation d'art dramatique, Genève, 1999.

AMSLER, Christine, "La Comédie de Genève, une réalisation de l'Union pour l'art social ?", in Des pierres et des hommes, hommage à Marcel Grandjean, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1995.

Budget de la Ville de Genève (1932)

CHEVALLIER, Nicole [et. al.], "La fête et les arts de la scène", in Encyclopédie de Genève, t. 10, Genève, 1994, pp. 11-117.

Comédie de Genève, 1982-1989, cahier établi par Philippe Macasdar, Genève, Comédie, 1989.

KUNZ-AUBERT, Ulysse, "Le théâtre à Genève. L'art lyrique et dramatique à Genève depuis le moyen-âge", Genève, Perret-Gentil, 1963.

LANGHOFF, Matthias, "Le rapport Langhoff : projet pour la Comédie de Genève", éd. Zoé, Genève, 1987.

Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève (1934-1979)

MONTANDON, Raoul, "Genève foyer intellectuel : recueil pour servir à la connaissance de ses ressources scientifiques, artistiques et littéraires", Genève, A. Jullien, [1950].

"Programme souvenir de la soirée de gala donnée au bénéfice des artistes de La Comédie : Théâtre de La Comédie, lundi 19 mai 1913", Genève, Théâtre de La Comédie, 1913.

ROGER, Noëlle, "Un foyer littéraire et d'art français hors de France", in L'Illustration", n°4646, 19 mars 1932, p. 363.

Site officiel de la Comédie : <http://www.comedie.ch/pages/comedie-histoire> (consulté le 02.09.2010)

CH AVG FAD.H.4/2 "Historique de la Comédie de Genève" par Richard Vachoux (1980)

Ressource(s) documentaire(s)

Ressource documentaire 1

Identification : La Comédie de Genève

Cote : CH AVG COGE

Type de ressource associée : Fonds d'archives

Nature de la relation : Producteur

Dates des ressources associées : 1928-1999

Ressource documentaire 2

Identification : "Le Strapontin : gazette mensuelle de la Comédie" et suivants

Cote : CH BGE

Type de ressource associée : Périodique

Nature de la relation : Producteur

Dates des ressources associées : 1950-